

@pamphlétaire



DANS CE NUMÉRO :

Page des Présidents	2-3
V-P information	4
Amendements	5
Équité salariale	6
Santé-Sécurité	7
Leucan	7
Conseil Fédéral	8
Le Zimbabwe	9
La prière	9
Réchauffement	10-11
Attendez que ...	12-13
Queue de poisson	14
Le net plus ultra	15
Bobard	16

J'aime mes employés !
 J'aime mes employés !
 J'aime mes employés !



- Unité Générale
- Resto
- Sécurité

Page des Présidents

Rencontre patronale-syndicale

C'est avec plaisir que j'ai rencontré, avec Stéphane Ousset (prés. Resto-CSN), le nouveau directeur des ressources humaines, M. Gilles Naud. Assistait aussi à la rencontre, M. Jacques Grilli, directeur du Casino. Comme sujet principal, évidemment, nous avons longuement discuté de la nouvelle approche qu'entend prendre la direction du Casino ainsi que les ressources humaines pour s'approcher encore plus des employés.

Une réalité, que je revendique depuis plusieurs années, va être enfin mise sur pied, soit plus de pouvoirs décisionnels aux directeurs des différents départements, ainsi qu'une approche plus directe avec le syndicat pour régler à la base les problèmes courants. Avec une approche plus ouverte, je crois sincèrement que nous pourrions régler plusieurs dossiers directement avec les secteurs concernés, et ce, sans avoir à attendre auprès des ressources humaines pour leur implication. Cela n'empêchera en rien que lorsqu'il y aura vraiment litige de continuer le processus de griefs avec les ressources humaines par la suite... Une approche moins conflictuelle devrait nécessairement en découler.

Pour ce qui a trait au dossier de la **négociation**, nous terminerons les textes et les amendements apportés lors de l'assemblée générale du 4 avril, au plus tard la 1^{re} semaine de mai, nous pourrions faire le dépôt officiel, la semaine suivante. Nous avons déjà envoyé comme message à la direction que nous étions déjà prêt à négocier et que ça ne donnerait rien d'attendre à la dernière minute pour enclencher le processus. M. Grilli ainsi que M. Naud ont été d'accord pour commencer la négo dans les plus brefs délais possible soit probablement en septembre. Un dossier prioritaire que nous entendons bien mener à bon port.

Syndicalement vôtre,
Yves Veillette, président SESCQ-CSN

Évaluation d'emploi

Quelques mots pour vous dire que votre syndicat a effectué certaines évaluations d'emplois selon la méthode Towers-Perrin qui existe pour le Casino depuis le début. Déjà syndicalement, nous avons réussi à **hausser les salaires des emplois suivants** grâce à cette méthode soit : **mécanicien, magasinier et préposé à l'entretien immeuble**.

Pour faire une nouvelle évaluation d'emploi, nous devons procéder d'abord avec l'art. **22.15** de la convention collective à ce qui a trait aux modifications substantielles des **responsabilités** de l'emploi. Ensuite, à l'aide de quelques employés, nous ferons l'évaluation à l'aide de documents déjà préétablis avec un pointage relié à chaque facteurs et sous-facteurs. Après cela, nous devons valider le pointage et si c'est à la hausse, nous demandons une réévaluation de l'emploi aux ressources humaines du Casino.

Nous venons justement de terminer un arbitrage qui a duré quelques jours, pour les préposés au stationnement extérieur et garage. Nous avons très hâte d'avoir la décision arbitrale puisque nous croyons que **la preuve syndicale a été à la hauteur de la demande des employés !**

Voici la liste des employés qui sont encore en litige avec le Casino pour une nouvelle classe salariale avec rétroactivité : **Caissier, prép. MAS, électricien et prép. accueil**. Aussitôt que nous aurons des développements dans ce dossier précis, nous en aviserons les employés concernés dans les plus brefs délais.

Syndicalement vôtre,
Yves Veillette, président Unité générale-CSN

Page des Présidents

Projet de convention

Le 4 avril dernier avait lieu l'assemblée générale triple sur le projet de convention collective. Une assemblée fort mouvementée, mais nécessaire. Nécessaire non seulement pour exprimer les priorités de la future convention, mais également pour expliquer la direction que le comité de négociation va suivre.

Le syndicat vous a exprimé de façon claire et transparente l'objectif ainsi que la démarche entreprise dans ce projet de convention. Effectivement, nous aurions pu arriver avec toutes les demandes que les gens avaient apportées, mais je ne suis pas persuadé que l'employeur aurait trouvé ça très sérieux l'histoire du « Tempo » au stationnement des employés.

Pour ces raisons, le syndicat dépose à l'employeur une convention des plus raisonnable, ciblée sur certaines priorités exprimées par la majorité des membres.

Comme Yves Veillette le mentionne dans son texte, après notre rencontre avec messieurs Grilli & Naud, le mois de septembre marquera le début des négociations de la convention collective. Encore une fois, l'employeur nous démontre son ouverture par sa volonté de vouloir négocier dans des délais raisonnables.

Stéphane Ousset
Président SESCQ Resto



Climat organisationnel (page couverture)

Certains se questionnent sûrement sur la page couverture du journal : « pourquoi donc s'acharner sur l'employeur s'il est si gentil ces derniers temps ? » Disons que certains départements sont plus chauds que d'autres et la cuisine est un de ceux-là. Mon collègue Pablo a mis en image, l'inconfort ressenti par les employés devant l'indifférence de leur supérieur. Depuis des années le climat de travail est lourd dans nos cuisines et ne venez surtout pas me dire que les employés se plaignent pour rien. Il me semble qu'un petit : « beau travail les gars », « lâchez pas », « comment ça se passe aujourd'hui ? », la petite tape sur l'épaule... Ça ferait du bien ! Mais que voulez-vous, ça ne fait pas partie de leurs tâches de travail... Du moins, pas encore !

Stéphane Ousset
Président SESCQ Resto

Déclaration de pourboires



Les employés à pourboires ont reçu récemment leur Taux Moyen de Pourboire joint à leur paye. Le calcul de ce taux est basé sur le nombre d'heures de travail et le montant de pourboire déclaré durant cette période. Ex. : 1500 heures de travail annuelles pour une déclaration totale de 5 000 \$ le résultat est de 3.33 dollars/heure.

Ce montant vous sera versé en plus de votre salaire de base lors de congés sociaux. D'où l'intérêt de faire une déclaration de pourboire réaliste. N'oublions pas que tel que prescrit par la loi : « tout pourboire doit être déclaré »

À 9.00 \$/heure pour un serveur et un « TMP » de 1.50 \$, ça met les finances dans le rouge quand on se retrouve sur l'assurance suite à un accident de ski. Est-ce que ça allume une petite lumière ?

Stéphane Ousset
Président SESCQ Resto

Bonjour à tous,

Après des élections très serrées, c'est avec grand plaisir et enthousiasme, que j'entame mon mandat, en vous remerciant pour votre vote de confiance. Je prends le temps de féliciter tous les élus et leur souhaiter bonne chance.

Vous avez tous reçu la lettre de M. Labrie et M. Grilli, je vois enfin après neuf ans de service, la lumière au bout du tunnel. On voit clairement que la direction a changé de cap. Pour nous les employés c'est très encourageant, et pour une fois nos patrons essaient de nous apprécier, pas tous et c'est dommage.

Comme ce sont mes débuts et qu'on sent un air nouveau dans le casino, je vais y aller avec le dos de la cuillère. Aujourd'hui, j'ai eu la chance de rencontrer M. Frigon, lors de son dernier passage en cuisine j'étais en congé. Il a donné la main à tous les employés sur le plancher, il m'a été présenté par mon sous-chef de quart, et je peux vous dire qu'ils ont fait ça avec beaucoup de classe. Ça sort vraiment de nos habitudes, premièrement parce qu'en cuisine on ne nous présente pas souvent les nouveaux gestionnaires ou employés, ce qui parfois cause des conflits.

C'est dommage que dans une place de prestige comme le casino, certains gestionnaires traitent les employés de la sorte, avec autant de mépris, de haine, de manque d'objectivité et j'en passe. Il y a beaucoup de mes collègues, qui ont peu d'ancienneté, qui me disent bien souvent, et je cite « En tout cas ici tu te fends en quatre pour donner ton

maximum, sans jamais avoir une petite tape d'encouragement ou de remerciement, mais du moment où tu fais la moindre gaffe, tu es automatiquement catalogué », c'est compréhensible qu'on a tous une certaine réputation. C'est comme nos gestionnaires, mais un moment donné il faut pardonner et regarder vers le futur. Parce que si on regarde toujours vers le passé on n'aura jamais un bon climat de travail. Je trouve que les employés ont beaucoup pardonné à certains gestionnaires qui dans le fond ont beaucoup de choses à se reprocher. Les employés qui depuis le début ont eu des accusations de fraude ne sont plus là, ont été remerciés de leurs services, mais comment se fait-il que des gestionnaires qui ont été accusés de fraude sont encore parmi nous ? D'accord vous allez me dire que ces gens-là ont été acquittés, c'est vrai, mais il reste toujours le doute. Nous les employés il faudrait qu'on respecte ces gens-là. Ces gens, qui les premières années nous sortaient de beaux mémos en nous disant : qu'on ne pouvait prendre des vacances au mois de décembre, vu l'achalandage. C'est compréhensif sauf quand les personnes qui écrivaient ces règlements ne les respectaient même pas. Hé ! Oui, on ne les a pas vus du 20 décembre au 4 janvier. Depuis le début ils nous disent que les temps plein doivent travailler les fins de semaine, toujours à cause de l'achalandage. Par contre eux on ne les voit jamais la fin de semaine.

Cela me rappelle le Chili des années 70, et croyez-moi je peux vous en parler de ce petit pays de l'Amérique du Sud. J'ai compris après vingt ans, de supposée démocratie, que bien souvent les gens qui n'ont ja-

mais eu le malheur de vivre sous un gouvernement totalitaire et dictateur, savent très bien appliquer les principes de base. J'ai déjà eu une conversation avec un gestionnaire et il me disait qu'il ne comprenait pas comment se faisait-il que des immigrants qui dans leur pays mouraient de faim, qui vivaient dans des huttes, se plaignaient au casino. J'ai vite compris qu'il faisait allusion à moi. Il continua à vomir sur les immigrants prétextant qu'il avait le droit de parler ainsi, car il est français, maintenant quelques années plus tard ce pauvre type fait encore parti de notre équipe. J'ai continué à écouter cet ignoble personnage, il ajouta que lui était venu au Canada pour des bonnes raisons, pas parce qu'il crevait de faim ou parce qu'il n'avait pas de maison, il n'a jamais dit ces supposées bonnes raisons. Moi aussi j'aurais honte de dire que c'est parce qu'on voulait me casser les deux jambes. En tout cas moi j'étais un petit garçon qui est parti avec son père, qui a laissé des amis, une famille, une belle maison avec toutes les commodités pour bien vivre, pour le rêve américain. C'est peut-être pour ça que je suis moins tolérant avec les gens qui se prennent pour des Pinochet, des Maos, des talibans et j'en passe.

Vous voyez c'est trop facile revenir sur le passé pour porter des jugements. J'ai hâte que certains gestionnaires commencent à regarder vers le futur, pour qu'on puisse bâtir une entreprise prospère et avoir un bon environnement de travail. Et surtout que tous les employés soient heureux.

J. Pablo Camacho
V.-P. information SESCQ Resto



Amendements au projet de convention

Le 4 avril 2002 avait lieu une triple assemblée générale. Le principal sujet était le projet de convention pour 2003. Lors de cette assemblée, dont vous étiez nombreux il y a eu 22 amendements proposés du projet de convention collective. De ces 22 amendements, 10 ont été adoptés et 12 ont été rejetés.

Voici les amendements qui ont été adoptés :

- 1 Article 22.14 d) (sécurité) ou 22.18 (resto et unité générale) en congé sans solde, un salarié peut maintenir l'assurance-invalidité.
- 2 Tout salarié a le droit d'obtenir 13 congés fériés en utilisant moins d'heures de crédit pour chaque férié, s'il le désire.
- 3 Article 10.8 c) (resto et unité générale) lorsqu'il y a un emploi temporairement vacant, les offres de remplacement pour les titres d'emploi de 20 salariés et moins se font jusqu'à la fin.
- 4 Pourboires, le 15 % obligatoire (resto) est limité aux groupes de 8 personnes et plus, aux promotions et coupons
- 5 Article 15.1 h) changer journée fériée de « déménagement » par « journée d'anniversaire de l'employé » s'il est cédulé.
- 6 Dans le projet de convention la clause « déménagement » il faut ajouter après « hôtel adjacent au casino » ainsi que tout autre établissement lié au casino.
- 7 Prévoir une solution pour la problématique au vestiaire pendant l'été. (Mise à pied volontaire).
- 8 Article 10.4 La pré-retraite il faut remplacer « il peut travailler deux jours par semaine » par « il peut diminuer son nombre de jours de travail par semaine ».
- 9 Article 12.7 Que le temps supplémentaire puisse être repris en temps.
- 10 Article 10.6 (resto et unité générale) qu'un salarié en période de familiarisation ne puisse pas obtenir un poste temporairement vacant.

Rappelons également que les amendements adoptés en assemblée générale de Resto (le 22 mars 2002) et à la sécurité (le 3 avril 2002) sont également intégrés au projet de convention collective.

Nancy Turcotte V-P Resto
(agit comme secrétaire dans la triple assemblée générale)
ET
Alain Brouillard
(conseiller de la CSN)

Vous avez des choses à dire, ne les dites plus...

Écrivez-les : sescq@vif.com

Date de tombée : Dernier jeudi du mois



Équité salariale : C'est un droit



Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, en 1997, le salaire moyen des femmes travaillant à temps plein représentait encore seulement 72,5 pour cent des revenus annuels obtenus par les hommes. Cela signifie que pour chaque dollar gagné par un homme, une femme ne reçoit que 72,5 cents. Les études démontrent qu'une partie de ces écarts de salaire ne sont pas justifiés et sont, en fait, le résultat d'une discrimination sexuelle. Stéréotypes, préjugés, ségrégation professionnelle et sous-évaluation des emplois féminins sont parmi les facteurs à l'origine de cette discrimination.

La Loi sur l'équité salariale, qui a été adoptée par le gouvernement du Québec en novembre 1996, est une loi proactive qui oblige les employeurs à revoir leur structure salariale pour corriger la discrimination sexuelle en rehaussant le salaire des catégories féminines d'emplois là où la discrimination a été identifiée. Cette loi s'appuie sur le principe du **salaire égal pour un travail équivalent**.

Pour les entreprises de 100 salarié-es et plus, l'employeur a l'obligation d'établir un programme d'équité salariale conforme à la loi (art.10). Afin de permettre la participation, des salarié-es à l'établissement du programme, l'employeur doit également instituer un **comité d'équité salariale** où les associations accréditées seront représentées ainsi que le personnel non-syndiqué, incluant les cadres (art. 16). L'ensemble des membres du comité ont droit à une formation fournie par l'employeur (art.26).

Les employeurs avaient jusqu'au 21 novembre 2001 pour terminer les travaux et appliquer la loi.

Démarches syndicales CSN

Le 30 avril 2001, nous avons fait parvenir une lettre à l'employeur mentionnant que nous n'avions pas encore été convoqués concernant la Loi sur l'équité salariale et que la date butoir du 21 novembre 2001 approchait. Le 20 décembre 2001, étant toujours sans nouvelles, nous avons de nouveau écrit à l'employeur.

L'employeur nous a alors convoqués pour le 8 février 2002 pour une première rencontre. J'y ai assisté en compagnie de Alain Brouillard, notre conseiller syndical. Nous représentons les syndicats CSN des casinos de Montréal et de Hull. Des représentants syndicaux du SCFP (casinos de Montréal et de Hull) et des TUAC

(casino de Charlevoix) étaient également présents. Lors de cette rencontre, nous avons principalement discuté de la composition du comité d'équité salariale sans parvenir à une entente.

Le 13 mars 2002, nous en sommes venus à une entente

CSN	4 représentants
SCFP	3 représentants
TUAC	2 représentants
Cadres et non-syndiqués	3 représentants
Employeur	6 représentants

sur la composition du comité et sur son fonctionnement.

Comité d'équité salariale de la Société des Casinos du Québec et de Resto-Casino :

Le comité est formé du maximum de représentants prévu par la loi et, tel que prévu par la loi, les deux tiers des représentants sont des salarié-es (art. 17, 18 et 21).

Voici le nom des représentants CSN :

- Alain Brouillard, conseiller syndical
- Nathalie Arguin, Casino de Montréal
- Marie-Josée Riendeau, Casino de Montréal
- Anne Baillargeon, Casino du Lac-Leamy

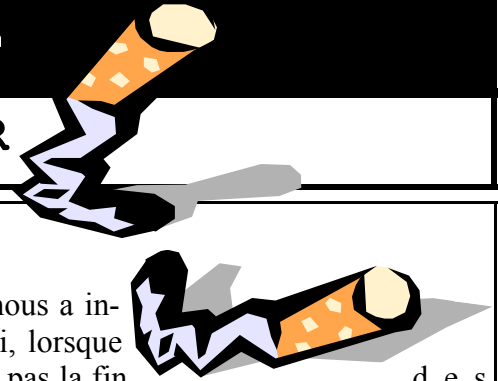
Même si la date butoir du 21 novembre 2001 est dépassée, la loi ne nous empêche pas de débiter les travaux. Mais si, à la fin des travaux, l'employeur doit effectuer des versements de salaire, le premier versement devra être fait rétroactivement au 21 novembre 2001.

Pour notre part, nous sommes prêts à commencer les travaux et nous vous informerons régulièrement de leur évolution.

Nathalie Arguin,
responsable équité salariale

SANTÉ-SÉCURITÉ

SECTION FUMEUR



Section fumeur rez-de-lagune

Au dernier comité paritaire santé-sécurité du 30 avril, l'employeur nous a informé de l'évolution des travaux. Il y a une unité de ventilation qui, lorsque vous lirez ces lignes, devrait être en fonction. Ce système ne signifie pas la fin des travaux mais un premier pas qui devrait améliorer la situation actuelle. La fin des installations est prévue pour la fin du mois d'août 2002.

Feuillets santé-sécurité

Vous avez sûrement vu ou lu ces feuillets sur la santé sécurité, ces affichettes semblent être appréciées par beaucoup d'entre vous car elles disparaissent vite.

S'il y a des sujets sur la santé sécurité qui n'ont pas été abordés et qui pourraient concerner les employés, vous n'avez qu'à faire vos suggestions par écrit à l'attention du comité santé sécurité et nous les apporter ou les déposer dans la boîte aux lettres près du local syndical.

Merci à tous et bonne lecture.

N'oubliez pas l'identification et l'élimination du danger à la source est le devoir de tous, il est de votre devoir d'en avertir votre supérieur. Il y va de notre santé à tous

Alain Ouimet v-p santé sécurité unité générale

Leucan-CSN



Camp Vol d'été Leucan -CSN 2002

Comme chaque année, la CSN finance un camp d'été pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer. Pour financer ce camp, elle organise une collecte de fonds par la vente de « t-shirts » au coût de 10 \$. Nous vous invitons donc à vous en procurer un. Pour ce faire, laissez votre nom et numéro de téléphone au numéro suivant (514) 440-5462.

Je vous contacterai pour vous dire à quel moment votre chandail sera au local.

Merci de votre don !

François Lauzon -Secrétaire Unité générale - CSN

Conseil fédéral



Une fois l'an, notre Fédération (FEESP) tient un conseil fédéral. C'est l'instance entre les congrès qui se tiennent aux 3 ans. Les trois journées du conseil furent bien remplies, car ce conseil devance d'un mois le 60^e congrès de la CSN qui risque fort d'être mouvementé. Pour une des rares fois, le président sortant a un candidat qui veut briguer son poste. Nous avons d'ailleurs eu la chance d'entendre les allocutions de Marc Laviolette (président actuel de la CSN) et de Claudette Carbonneau (1^{re} vice-présidente de la CSN), tous deux candidats à la présidence. Deux discours qui ont été à teneur électorale.

Je tiens à souligner le travail remarquable de Nathalie Arguin, VP Condition féminine à l'unité générale et aussi présidente du comité de la condition féminine à la Fédé. Elle a mené avec brio le forum sur le PAE (Programme d'accès à l'égalité pour les femmes élues de la FEESP) dont 200 personnes y participaient. Elle voulait en quelque sorte prendre les commentaires de toutes et tous au sujet du PAE qui vise à atteindre une représentation équitable des femmes aux postes électifs. Ce forum se voulait chaleureux et convivial. Grâce à la comédienne Sylvie Legault, Nathalie et son équipe ont atteint leur objectif sans aucun doute. Bravo Nathalie !

Bien d'autres sujets étaient à l'ordre du jour : la retraite progressive, la vie syndicale, l'accueil des nouveaux membres, etc.. Pour ce qui est de la retraite progressive, nous sommes en train de mettre sur pied un comité pour aider les gens à aller vers la retraite. J'en suis le responsable. Vous aurez plus de détails dans les mois à venir.

Il y a comme toujours, malheureusement, à l'ordre du jour : « Les syndicats en conflit ». Cette année, nous avons eu la visite de deux syndicats, un fort connu et l'autre un peu plus à l'ombre. Le syndicat des communications de Radio-Canada est en lock-out depuis le 23 mars. Les enjeux majeurs sont la précarité des emplois, la discrimination salariale à l'égard des femmes et surtout aucune ancienneté pour les emplois précaires. Lutte que nous avons déjà menée. N'hésitez pas à aller sur leur site WEB www.scrs.qc.ca et signer la pétition. L'autre syndicat est celui des travailleurs de l'élévateur à grains de Cargill à Baie-Comeau. Eux aussi sont en lock-out, mais depuis 25 mois. Comme ces travailleurs sont assujettis à la loi fédérale, des briseurs de grève travaillent à leurs places depuis ce temps. Imaginez une ville comme Baie-Comeau où ton voisin travaille probablement à ta place... Ces deux syndicats vous remercient à l'avance de votre appui.

En terminant, je ne peux passer sous silence mon élection au poste de membre du comité de surveillance de la Fédération. Ce comité se veut le chien de garde des états financiers, un peu le chercheur de « bébittes noires ». Il est composé de trois personnes élues à tous les 3 ans lors des congrès. Étant donné qu'il y a avait deux postes vacants suite à des démissions, je me suis présenté, moi et deux autres personnes, pour l'année qui reste. Grâce à notre vaillant président Yves, et Nathalie, j'ai terminé 1^{er} au scrutin. Je compte bien remplir ce mandat avec brio.

François Lauzon
Secrétaire unité générale - CSN

Le Zimbabwe

Lors du dernier pamphlétaire, dans un article du Bobard on a fait allusion au Zimbabwe, j'ai remarqué avec le temps que beaucoup de gens font des allusions à certains pays sans toutefois les connaître vraiment, et c'est pour ça que je voudrais juste qu'on apprenne un peu sur ce pays.

Le Zimbabwe est situé au sud de l'Afrique centrale, il n'a pas de débouché sur la mer. Le Zimbabwe est limité au nord par la Zambie, au nord et à l'est par le Mozambique, au sud par l'Afrique du Sud et à l'ouest par le Botswana. La population du Zimbabwe représente 11,3 millions

d'habitants en 1995. L'anglais est la langue officielle, environ quarante-cinq pour cent de la population est chrétienne. L'indépendance du Zimbabwe entraîne un



exode des blancs, qui continuent néanmoins à contrôler l'essentiel de la richesse économique du pays. 1987 : établissement d'un régime présidentiel. R. Mugabe devient chef de l'État. Bonne géographie.

J. Pablo Camacho
V.P information SESCQ Resto

La prière du travailleur



Notre Père qui est aux cieux,
Que le travail soit léger,

Que les patrons partent en vacances,

Que notre volonté soit faite au bureau comme à la maison.

Donne-nous aujourd'hui un jour de congé, une semaine de Récupération et un mois de réflexion.

Pardonne-nous nos absences comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous font travailler.

Ne nous soumet pas aux observations, aux baisses de salaire, aux embargos et aux overtimes,

Mais délivre-nous de cet enfer,

Car c'est à toi qu'appartient le pouvoir d'augmenter

Notre salaire et nos jours de congé tout en diminuant notre travail.

Amen.

Réchauffement climatique ? Les prévisions ne sont pas roses !



L'ensemble des usines, fournaies et automobiles du monde en 1950 a émis 5 milliards de tonnes de gaz carbonique ; principal gaz à effet de serre. Cinquante ans plus tard, c'est 6 fois plus, soit 30 milliards de tonnes relâchées dans l'atmosphère. Je viens tout juste de visionner un reportage à Radio-Canada sur l'extraction du pétrole des sables bitumineux en Alberta et, dernièrement, j'ai visité la Biosphère de Montréal et le phénomène du réchauffement de la planète me laisse pantois.

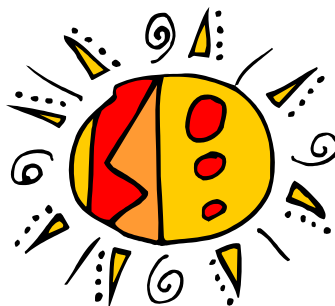
Il n'y a pas si longtemps, pour ne pas souiller la terre et l'eau, on évitait d'enfouir nos déchets ; les brûler était alors la solution. Après maintes observations, les scientifiques ont constaté que ce geste du passé avait une influence sur le comportement de l'atmosphère.

La prise de données régulières de la température, des précipitations, de l'ensoleillement et du vent permet de connaître l'atmosphère de par le monde avec ses variantes ou climats régionaux. Si tous ces phénomènes avaient une fréquence régulière, il serait aisé de tout comprendre pour un profane comme moi. Mais le climat est toujours en mutation à cause d'une foule d'éléments ; c'est la variabilité naturelle du climat. Ce comportement est normal et est causé par :

- La position terrestre,
- les masses d'air,
- les courants océaniques,
- la température de la surface de l'eau,
- les activités volcaniques,
- les fluctuations énergétiques du soleil
- et d'autres éléments du système climatique encore peu connus.

Depuis le XIX^e siècle, il y a une augmentation de la moyenne des températures de la planète influencée par d'autres facteurs que la variabilité naturelle du climat.

L'atmosphère laisse passer la luminosité du soleil, ce qui a pour effet de réchauffer la surface terrestre. La chaleur émanant de la surface est récupérée en partie par les gaz et la vapeur d'eau contenus dans l'atmosphère. Ce processus, simplifié de ma part, se nomme « l'effet de serre naturel ». Ces gaz sont le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. La combinaison de ces gaz se nomme « gaz à effet de serre ». La propriété des gaz à effet de serre de conserver une partie de la chaleur dans l'atmosphère, permet de garder une moyenne de température terrestre de 15°C. Sans ce phénomène, la température du globe serait de -18°C.



Réchauffement climatique ? Les prévisions ne sont pas roses !



Depuis 10 000 ans, tout semble en équilibre, mais avec l'expansion humaine et son besoin énergétique de combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz naturels) on note une augmentation en flèche des gaz à effet de serre, surtout le dioxyde de carbone. Même en allant plus loin que les accords internationaux sur la diminution des gaz à effet de serre, la petite boule de neige qui pourrait déclencher l'avalanche est déjà lancée. Nous devons nous attendre à des changements climatiques. C'est avec circonspection que monsieur Denis Poupart, météorologue et professeur de météo marine à l'Institut maritime du Québec, m'a fait part de ses craintes où nous pourrions déjà être dans cette période de changement climatique. À l'échelle planétaire, il y a risque d'un réchauffement de 3°C qui occasionnerait une hausse du niveau des mers de 15

à 95 cm à cause des fontes des glaces polaires. Pour connaître les conséquences d'un réchauffement sur le territoire canadien, consultez le site http://www.ec.gc.ca/climate/ccs/ccs_f.htm.

Pour le Québec, le climat pourrait se réchauffer de 4°C dans la partie sud et de 2 à 6°C dans le nord augmentant ainsi le nombre de journées de chaleur accablante durant la saison estivale, mettant en danger la santé des populations fragiles comme les personnes âgées et les jeunes enfants. On craint une baisse du niveau du fleuve Saint-Laurent de 1 mètre et une diminution de la moitié de son débit affectant le transport fluvial ainsi que la navigation. La remontée vers Montréal de l'eau salée compliquant la prise d'eau potable. Sans parler d'une réduction des milieux humides limitant leur accès pour toutes espèces animales aquatiques et ailées provoquant un désordre dans l'écosystème fluvial. Le risque d'augmentation de la température de l'eau des rivières et des lacs favorisant la venue d'espèces de poissons d'eau plus chaude, causant une forte concurrence aux espèces déjà en place.

<http://www.astr.ucl.ac.be/popwork/introclim.html>

Les connaissances des impacts représentent beaucoup de faiblesses, car elles sont imprévisibles. L'étude de la terre est impossible en laboratoire, les climatologues doivent, à l'aide de modèles mathématiques et des modèles couplés tels qu'atmosphère, océans, glace de mer et vent, faire des prévisions avec de puissants ordinateurs. Chaque année de simulation climatique représente 10 jours de calculs. Les prévisions pour les 40 ou 50 prochaines années ne sont pas roses. Ce qui est certain, c'est que les douze années les plus chaudes de 140 dernières années ont toutes eu lieu depuis 1980 dont huit depuis 1990. Qu'est-ce que l'avenir nous prépare ?

Mario Lussier pour
L'Institut maritime du Québec
safariduhamac@msn.com



Références : Magazine Canards Illimités
Découverte, Radio-Canada
Environnement Canada
U.C.L. Institut d'Astronomie et de géophysique Georges Lemaître
André Cotnoir, météorologue La Voie Verte
Denis Poupart, météorologue et enseignant de météo marine à l'Institut maritime du Québec
Biosphère de Montréal

Attendez que je me souviene



Nous avons tous au fond du cœur, une chanson, une tradition, une odeur du terroir de notre coin de pays. Par exemple, pour un gaspésien, le caplan (éperlan) qui vient « rouler » sur la grève dans des vagues de près de 30 cm, a une définition bien particulière, ou les bleuets du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Seuls les natifs des régions peuvent comprendre cette sensation, pour les autres ; nous ne sommes que des touristes. De belles histoires furent inspirées de nos régions : « Le Survenant », pour les Iles de Sorel, « Blanche », pour l'Abitibi ou « Asbestos ».

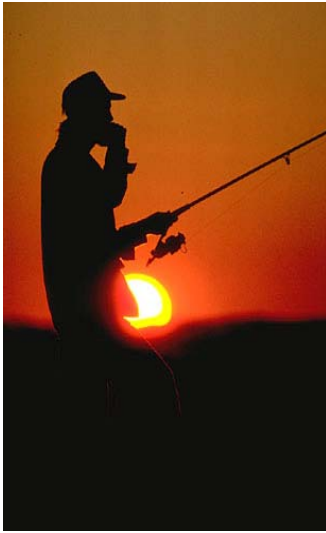
Nous, bien cantonné près de la frontière américaine, dans nos marais, trop à l'ombre de Montréal, à ma connaissance, aucun écrivain n'a pensé à nous, les gens du Haut-Richelieu. Pourtant, notre histoire est riche. Pensons à l'homme fort Louis Cyr de Napierville, de la relation du nom de la municipalité de La-colle et Samuel de Champlain. Notre région est liée de près à la révolte de 1837, des incursions des rangers américains pour tenter l'invasion du Canada, nos légendaires trafiquants d'alcool et comment une poignée de hollandais, français et italiens ont fait jaillir des marais et notre forêt de bouleau les « Jardins du Québec » après la guerre 1935-45. Avec l'inspiration de notre devise, « Attendez que je me souviene ».

Dès les premiers jours chauds du printemps, avril, mai, une euphorie s'emparait de mon père Réal Lusier de Sherrington ; c'était la pêche à la barbotte, poisson que l'animateur Roger Baulu nommait, « la truite des pauvres ». Après la débâcle printanière, les basses terres du Haut-Richelieu retenaient les eaux encore froides de la rivière Richelieu. Tout près du Fort Lennox se trouvait un endroit magique qui n'existe sur aucune carte, sauf dans le secret de quelques gnostiques de la pêche ; la « crique chez Roussel ». Pour le jeune enfant que j'étais, la « crique chez Roussel » devenait le théâtre d'événements surnaturels quand les astres étaient favorables. Nous sommes à l'époque des longues cannes de bambou reliées à des hameçons gros comme des crochets de débardeurs, par un fil de la dimension d'un lacet de bottine, une flotte rouge et blanche calibre pamplemousse, les gros vers de nuit de mon père ; que dis-je, des couleuvres de nuit et ça sans parler des plombs rivalisant avec des ancres de bateau. Le maniement de cet arsenal était réservé aux initiés, les hommes, et moi qui venais de quitter les jupons de ma mère, j'étais parmi eux. Pour la pêche de nuit, mon père possédait une grosse lanterne Coleman au naphte, dont mon frère et moi avions la responsabilité de surveiller la pochette de combustion, pour ne pas qu'elle se brise. Surveiller la pochette et de la nitro, c'était pareil ; il ne fallait pas bouger. Avec la science d'un artificier, mon père allumait son fanal, comme il disait, avec des flammes à vous faire tomber sur le dos. Surtout dans un bateau de bois et à côté du réservoir à essence. Heureusement, il n'est jamais rien arrivé ; car là, on aurait bougé. Dans cette atmosphère d'alchimiste, le repas consistait aux saintes sandwiches au rôti de porc ou au « ballonné à l'ail » que ma mère préparait religieusement.

L'initiation à la secte

Mon frère et moi, nous nous sommes souvent demandé si c'était la pêche qui nous attirait ou les histoires des amis de mon père, après que le houblon eu commencé à délier les langues. Mon père, notre mentor, restait sobre. À la « crique chez Roussel », pas besoin de répulsif pour les moustiques ; un mélange

Attendez que je me souviene



d'essence bien huilée pour le moteur et l'odeur de la fumée des cigares du paternel, acheté en contrebande à Plattsburg à 1.00 \$ le paquet de 100. Très jeune, je fus le témoin privilégié des activités nuptiales du carouge à épauettes, des danses amoureuses des canards, des clowneries des rats musqués. Dans les joncs de la « crique chez Roussel », la vie reprenait avec ses odeurs de terres humides. C'était impressionnant de voir les attaques en basse eau d'un brochet sur un banc de perchaudes, de voir les sillons d'un poisson-castor, survivant de la mer Champlain aux pieds des grands saules inondés, faisant la loi. C'est à la douleur de mes jeunes doigts que j'ai appris à me méfier des épines d'une barbotte, d'une perchaude ou d'un doré. Gare aux dents d'un brochet, d'avoir avec soi une grande guenille pour saisir une anguille. À la « crique chez Roussel », j'ai fait l'apprentissage de « gossier » des bouts de bois avec un canif, les jointures aussi. La pêche à la traîne se faisait à la rame avec une couenne de porc. Grâce à mon frère, mon aîné de 11 ans, avec un beau coffre de marque Old Pal, j'entendais pour la première fois les mots Dare-Devil et Rapala. Quelle hérésie pour la secte !

<http://radio-canada.ca/jeunesse/betes/studio/971117/fiche/poisson-castor>

Quand toute la secte était présente, arrivait le vieux sage, le gourou, le vénéré Romuald Robidoux. Chuuuuut ! Silence, toute la secte était en transe... Les flottes se mettaient à danser sur l'eau, c'était le Nirvana. Tels des moulins à vent, les cannes de bambou montaient et descendaient dans un perpétuel mouvement ; barbottes, perchaudes, achigans, etc. Si Jésus était présent lors de la pêche miraculeuse, je me demande bien qui était avec nous. Quand dans la pénombre, l'œil rougeoyant du Cyclope de cigare de mon père s'allumait de façon inquiétante, laissant autour de ce dernier un halo brumeux presque fantômesque où papa plongeait ses gros doigts dans la gueule des fauves afin de récupérer les précieux appâts et laisser un rire sonore dans la nuit plutôt inquiétant ? Poussait-il des cornes sous le chapeau colonial de mon père ? Juste l'odeur du cigare, c'était l'enfer.

Aujourd'hui, la rivière Richelieu est malade, devons-nous nous demander pourquoi ? La pêche sportive est maintenant une technologie, les marinas Gagnon et Gosselin, des supers structures. Les amis de mon père n'y sont plus, la « crique chez Roussel » est chose du passé, sauf dans notre tradition orale. Mon père est maintenant le vieux sage. En ce matin du 12 avril 2002 dans le Haut-Richelieu, pour rien au monde, je n'aurais manqué ce rendez-vous avec mon père, mon frère et ces beaux souvenirs. Ce matin-là, en compagnie de mon cousin Jean-Guy Hébert, tant d'anecdotes se sont racontées. Tous mes beaux voyages de pêche n'ont pas le même goût qu'une journée à la « crique chez Roussel » et c'est ça qui définit mes origines.

Mario Lussier
Pour l'institut Maritime du Québec
safariiduhamac@msn.com



Queue de poisson



Deux études distinctes démontrent avec insistance que la consommation régulière de certains poissons peut contribuer à réduire les risques de maladies cardiaques.

La fondation canadienne des maladies du cœur recommande de manger du poisson au moins deux fois par semaine. Quant à une étude paraissant dans le « New England Journal of Medecin » elle soutient que les gens qui ont une maladie cardiaque qui mangent une bonne quantité de poisson réduiront de moitié leur risque d'attaque cardiaque.

La vertu principale du poisson est sa présence d'acides oméga 3, une sorte de gras qui contribue au bon rythme de battements cardiaques chez l'humain. Et la règle de bonne santé semble être la suivante, plus la chair du poisson est foncée, meilleure elle est pour notre santé.

Ce n'est pas tout : un autre chapitre de l'étude affirme que la consommation de ces poissons par les femmes enceintes augmente les capacités neurologiques de leur fœtus et réduit leurs propres risques de dépression post-natale. Afin de faire un choix éclairé, je vous présente le tableau suivant.

Aliment 100 grammes, cru	Acides gras oméga 3 (grammes)
Maquereau, Atlantique	2.5
Anchois, en conserve	2.1
Saumon, de l'Atlantique	1.7
Saumon, rose en conserve	1.7
Hareng, Atlantique	1.4
Corégone	1.4
Thon rouge, frais	1.2

Comme vous pouvez le constater, les poissons les plus riches en ces acides gras en contiennent au moins 1 gramme. (ou 1000 milligrammes)

Santé vous bien
Renaud Boisclair

Heures de permanence au local syndical de Resto

**Mercredi – Jeudi – Vendredi
de 10h00 à 18h00**

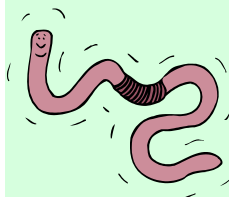
Consultez le calendrier des activités affiché à la porte du local

Téléphone : 514-395-0214

Le Net Plus Ultra



Worm Klez G



Je ne sais pas si vous êtes de ceux comme moi qui ont reçu à profusion un courriel de gens que vous connaissez. Ce courriel contient un fichier soit .exe, .bat. ou autre et essaie de s'ouvrir automatiquement. Surtout, ne l'ouvrez pas. C'est bel et bien un virus et selon le site de Symantec, ce virus peut causer des dommages importants les 13 mars et 13 septembre. Je vous conseille de vous rendre à l'adresse ci-bas pour en savoir un peu plus sur ce virus.

<http://securityresponse.symantec.com/avcenter/venc/data/w32.klez.gen@mm.html>

Ouvrez l'oeil et non pas le fichier !

Haute vitesse



Bell devrait annoncer sous peu une augmentation de ses tarifs pour son service haute vitesse. C'est à se demander si ce n'est pas à cause du programme « Brancher les familles ! ». Il y a un grand nombre de familles qui se sont branchées à peu de frais sur la haute vitesse... Ce qu'ils ne savent pas c'est que la facture va arriver en haute vitesse et salée en plus... Par contre, Bell devrait, par le fait même, offrir un accès moyenne vitesse (120kb/s) à ses abonnés. Monsieur B va devoir refaire ses annonces.

OpenOffice



OpenOffice est une suite bureautique puissante qui offre une compatibilité, aussi bien en importation qu'en exportation, avec les logiciels équivalents de la suite célèbre de Microsoft. Au menu: traitement de texte, tableur, présentation de diapos, module de dessin et éditeur HTML. Et tout ça est gratuit, oui-oui, gratuit ! Ben oui les gratteux, j'ai dit gratuit !

<http://lang.openoffice.org/fr/index.html>

En couleur

lepamphlétaire



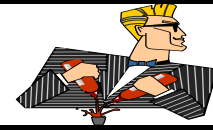
Ne le cherchez plus...

<http://sescq.tripod.com>

Le BOBARD

Chronique d'un Barman

Par Stéphane Ousset



S.E.S.C.Q. CSN

1 avenue du Casino,
bureau QRCA3
Montréal, Québec
H3C 4W7

Téléphone Unité Générale:
(514) 395-2299

Téléphone Resto:
(514) 395-0214

Téléphone Sécurité:
(514) 614-7152

Télécopie : (514) 395-2248

Messagerie :
sescq@vif.com

Notre Site Internet
sescq.tripod.com



Le sacrifice du poulet

Après une soirée passée à la **cage aux sports** nos gestionnaires ont eut l'idée géniale de reproduire au bar le Jardin d'Hiver la vente d'**ailes de poulet**, et tout cela les soirs les plus achalandés.

Heureusement que ce soir-là, ils ne sont pas allés aux danseuses !

Le plus dérangent dans tout ça, c'est le manque d'organisation. Vous avez manquez l'installation style « cabane à sucre » : un réchaud sur une tablette trop étroite et bancale qui risquait de tomber à tout moment ! La sauce laissée à l'extérieur... pas trop dans les normes d'hygiène ça !

Après l'intervention de Denis (délégué), on installe le réchaud sur le seul petit bout de comptoir que les serveurs peuvent utiliser pour le service des jus. La réflexion du superviseur sur place : « vous êtes chialeux, si vous n'êtes pas content, on va envoyer le service du Sega au bar à jus du 3e ! »

Que voulez-vous ajouter à cela !

Ça tripatouille dans les horaires

Dernièrement, plusieurs d'entre vous me faisaient part de leur inquiétude de voir l'employeur modifier les lieux de travail de certains de nos confrères. Effectivement, nos gestionnaires ont ouvert là, une porte qui sera difficile de refermer.

Pourquoi certaines personnes plus que d'autres ont le droit de changer leurs lieux de travail ? Si c'est pour une raison de santé (limitation fonctionnelle), la plupart d'entre nous le comprennent aisément, mais pour d'autres cas, c'est plus difficile à avaler.

Est-ce que si je suis gentil ou alors très méchant, on m'échangera mon samedi poulet pour un Cheval fringant ?

Les impôts

On sait que lorsqu'arrive le 1er mai tout le monde devrait avoir fait son devoir de bon citoyen et avoir rempli et posté son rapport d'impôt. Pour certains, c'est l'anxiété de la réception d'un remboursement, mais pour d'autres c'est la pénible attente de voir a quel moment le gouvernement va débiter de notre compte les sommes dues.

Ce qui est certain de ce phénomène, c'est qu'à chaque année ce petit manège revient inlassablement, mais jusqu'à quand ? Ce cycle me semble sans fin. Pourquoi je dis sans fin, parce que je viens d'apprendre que ma belle mère de 81 ans envoie encore à chaque année un chèque au gouvernement sur une pension annuelle de 15 000 \$!!! Non, mais est-ce Dieu possible, après avoir travaillé et cotisé à l'impôt pendant presque 50 ans, elle envoie encore des cotisations aux gouvernements.

Donc, si je comprends bien la logique, le seul moyen de ne plus se faire ramasser par l'impôt est soit d'être un criminel ou de mourir !

Blagues :

Une paysanne à son mari:

- Demain c'est l'anniversaire de nos 30 ans de mariage, pour la circonstance, on pourrait tuer le cochon ?
- Pourquoi dit le mari, c'est pas sa faute !

Réflexions :

- Le mariage est la principale cause de divorce.

- L'amour rend aveugle, le mariage rend la vue.

- Non, l'amour n'est pas aveugle, il est atteint de presbytie... C'est en s'éloignant qu'on remarque les défauts....
